

### Questions orales

J'estime qu'il est inutile de faire des conjectures sur ce que nous ferions si l'Union soviétique envahissait la Pologne. Je considère que ce genre de conjecture est très mal indiqué.

Je trouve que toute conjecture... est tout à fait contre-indiquée...

Voilà les déclarations qu'a faites le premier ministre du Canada après que tous les membres de l'OTAN se furent entendus à l'unanimité sur la façon de réagir à une intervention soviétique en Pologne.

**Des voix:** La question!

**Une voix:** Vous faites un discours!

**Mlle MacDonald:** Je voudrais que le ministre me dise s'il était au courant de la position du premier ministre avant de s'entendre avec les membres de l'OTAN sur la position qu'adopterait le Canada et s'il a informé les membres de l'OTAN des vues du premier ministre avant d'accepter la position qu'ils ont prise?

**M. MacGuigan:** Madame le Président, la teneur du communiqué de l'OTAN diffère de la déclaration qu'a citée le député, qui était celle du secrétaire général de l'OTAN laquelle a été rapportée de façon erronée. La déclaration officielle des alliés est la suivante:

Les Alliés seraient contraints de réagir proportionnellement à la gravité d'un tel événement.

L'autre déclaration qui s'appliquait en l'occurrence portait sur le fait que la détente ne survivrait pas à une nouvelle violation par l'Union Soviétique des droits fondamentaux d'un État à son intégrité territoriale et à son indépendance.

On a rapporté vendredi dernier, de façon totalement erronée, que le secrétaire général de l'OTAN avait déclaré que toute intervention en Pologne entraînerait des répercussions militaires, à savoir une réaction militaire de l'OTAN. Le secrétaire général de l'OTAN n'a rien dit de tel, cela ne fait pas partie du communiqué de l'OTAN ni de tout autre accord explicite conclu par les ministres des affaires étrangères.

**Mlle MacDonald:** Madame le Président, il semble y avoir beaucoup de différence entre l'attitude du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et celle du premier ministre du Canada. L'un dit oui, l'OTAN est d'accord sur la nécessité d'une réaction en cas d'intervention soviétique—et je crois comprendre que le ministre est d'accord là-dessus—tandis que le premier ministre dit qu'il serait inutile de spéculer sur les mesures que pourrait prendre l'OTAN. Je voudrais demander au ministre quand il entend rencontrer le premier ministre pour savoir quelle attitude le Canada a décidé d'adopter.

**Une voix:** Qui parle au nom du Canada?

**Mlle MacDonald:** Allons-nous soutenir nos alliés de l'OTAN dans cette affaire ou le gouvernement va-t-il reprendre à son compte les critiques que le premier ministre adresse à l'OTAN.

**M. MacGuigan:** Madame le Président, la politique du gouvernement à cet égard ne pose aucun problème. Elle implique clairement une réaction forte et appropriée à toute intensification de la crise en Pologne. La position que le premier ministre a exposée, et que j'ai d'ailleurs énoncée maintes fois à d'autres tribunes depuis la réunion de l'OTAN, c'est qu'il est absolument inutile de conjecturer la forme que prendra cette réaction. Il ne servait en rien la cause de la paix mondiale que de se perdre ainsi en conjectures et, en fait, étant donné le grand nombre d'hypothèses possibles, il a été convenu que les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN se réuniraient immédiatement si la crise polonaise s'intensifiait. La position du Canada est donc très claire. Elle est identique à celle des autres pays de l'OTAN, à savoir qu'une intervention militaire soviétique en Pologne aurait des conséquences incalculables, graves et destructrices sur la politique de détente, et qu'elle entraînerait sûrement une forte réaction que l'on ne cherche pas à définir pour le moment.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### L'AVENIR DE CANFARM—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jim Schroder (Guelph):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Sachant que le programme coopératif Canfarm est considéré dans le monde entier comme étant le logiciel de comptabilité agricole le mieux à même d'aider les exploitants agricoles à satisfaire la demande qui va croître dans les années 80; que, par ailleurs, le gouvernement fédéral a déjà consacré plus de 50 millions à la mise au point de ce système et accordé plus de 6 millions sous forme d'aide directe et indirecte et qu'en outre ce système s'est acquis droit de cité parmi les agriculteurs et les maisons de comptabilité de tout le pays; j'aimerais que le ministre nous dise quelles mesures le gouvernement est disposé à prendre pour s'assurer que Canfarm, dont les techniques de gestion sont à la pointe du progrès en matière agricole reste à la disposition des agriculteurs et de l'agriculture canadienne en général.

● (1440)

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, il y a 350,000 agriculteurs au Canada et 5,000 ou 6,000 d'entre eux utilisent Canfarm. Comme le député le sait, c'est un excellent programme. Nous avons à nouveau eu une réunion ce matin avec certains de nos associés financiers. Nous avons débattu avec la Société canadienne des coopératives de crédit durant plus d'une heure les nouveaux moyens à utiliser pour conserver Canfarm, toutefois, la solution la plus simple serait que les partisans si chaleureux de Canfarm encouragent les agriculteurs à en faire partie.